ב"ה

# הפטרת השבוע
# La Haftara de la Semaine

BÉCHALA'H - CHIRA ■ 30 JANVIER 2021 / 17 Chévat 5781
(Mélakhim - Juges 5 : 1)

42

## L'HISTOIRE

### La prophétesse Dvorah (Déborah)

Qui est un prophète ? Celui à qui D.ieu parle, le plus souvent pour qu'il (ou elle) transmette un message. Le peuple juif a compté sept prophétesses (Sarah, Myriam, Dvorah, 'Houldah, 'Hanna, Abigaïl et Esther).

Dvorah était originaire de la tribu d'Éfraïm et vécut peu de temps après l'entrée des Juifs en Eretz Israël après la traversée du désert qui avait suivi la Sortie d'Égypte. Le prophète Yéochoua (Josué) était décédé et des juges lui succédaient. Les Juifs étaient encore souvent attaqués par leurs voisins, Cananéens, Amalékites, Philistins... Après la mort du juge Éhoud ben Guéra, le roi cananéen Yavine avait opprimé cruellement pendant vingt ans les Enfants d'Israël. Les Juifs implorèrent D.ieu qui écouta leur prière. Dvorah la prophétesse siégeait sous un arbre dattier entre Beth El et Rama : pourquoi un dattier ? Car le dattier n'a qu'un seul noyau tout comme le peuple juif à l'époque n'avait qu'un seul D.ieu. Pourquoi ne siégeait-elle pas dans une maison ? Pour éviter tout soupçon.

Alors qu'elle tressait des mèches pour les lumières du sanctuaire, D.ieu lui ordonna de faire appel à Barak, fils d'Avinoam afin qu'il livre bataille contre Sissra. Barak n'accepta qu'à la condition que Dvorah participe elle aussi à la bataille : elle accepta. Elle composa alors avec lui le Psaume 115 : « Ce n'est pas pour nous, oh D.ieu mais pour Ton Nom, qu'il soit honoré ! ». La bataille était très inégale car Sissra possédait de nombreuses armes redoutables mais D.ieu fit retentir des bruits assourdissants, avec des éclairs effrayants : l'armée toute puissante de Sissra se dispersa, affolée ; les chevaux piétinèrent les soldats et les rares survivants s'enfuirent. Barak et ses quelques soldats poursuivirent les fuyards. Même Sissra s'enfuit et fut tué par une femme, Yaël.

A l'annonce de la victoire, Dvorah composa un célèbre cantique pour remercier D.ieu, rappelant les miracles et affirmant que les étoiles du ciel vinrent à l'aide du peuple juif. A la suite de cet épisode, le peuple juif connut la paix pendant quarante ans.

## La Haftara en résumé

La Haftara de la Paracha de la semaine (Béchala'h) relate le récit de Déborah présentée dans la bible comme juge et prophétesse d'Israël rendant la justice au pied d'un arbre.

En ces temps le peuple d'Israël connaissait plusieurs ennemis appartenant aux peuplades cananéennes environnantes parmi lesquels celle de 'Hatsor gouvernée par le roi Yavin et sa puissante armée commandée par le général Sissera.

Le peuple de 'Hatsor disposait de chars de combat profitant de cet avantage pour harceler Israël.

La Haftara relate que Deborah commande au général Barak de partir combattre les hazorites et prophétise la victoire d'Israël non sans rappeler que le « mérite » de la mise à mort de Sissera reviendra à une femme. Car c'est par la main dune femme, Yaël, que l'orgueilleux Sissra fut tué.

## L'enseignement du Rabbi

### Le mérite des femmes

*« En ce jour, Dvorah chanta ainsi que Barak fils d'Avinoam ». (Juges 5 : 1).*

Dans la Haftara, c'est la supériorité du chant des femmes qui est soulignée. Par contre, dans la Paracha, c'est le chant de Moché et des hommes (après la traversée de la Mer des Joncs) qui est mis en valeur (bien qu'il soit aussi mentionné que Myriam soit sortie avec les femmes pour chanter en s'accompagnant des tambourins).

Cependant, le choix de cette Haftara avec l'importance du chant de louange émis par les femmes nous enseigne que :

1) La joie des femmes (accompagnée de tambourins et de danses) est plus intense car elle provient d'un niveau supérieur : en effet, c'est de la femme que dépendent la transmission de l'identité juive, de ses valeurs et du comportement général des membres de la famille.

2) La femme provient d'une origine supérieure à celle de l'homme ; ce niveau se dévoile progressivement.

Dans la Paracha Béchala'h, ce sont surtout les hommes qui chantent ; au début de la Haftara, ce sont Dvorah et Barakqui chantent. Mais, à partir du verset (5 : 12), Dvorah préconise : « Éveille-toi, éveille-toi, oh Dvorah ! Éveille-toi, éveille-toi, entonne un chant... ». Là, la supériorité de la femme est clairement dévoilée car elle se traduit par une soumission à D.ieu qui dépasse la logique et l'entendement.

Ce niveau de compréhension se dévoilera essentiellement à la venue du Machia'h ; mais dans notre génération – qui est la dernière de l'exil – il ne suffit pas de s'attacher à D.ieu avec la seule compréhension. Nous devons nous inspirer du niveau des femmes – la soumission absolue à la volonté divine. Cela consiste à transformer la folie et la bêtise de ce monde ici-bas (encore plus bas que la logique et l'intellect) en un attachement spirituel infini, sans aucune limite.

Alors D.ieu agira en miroir avec nous et nous bénira aussi sans limites !

C'est par le mérite des femmes vertueuses que nous sommes sortis d'Égypte et c'est par leur mérite que nous sortirons de notre exil !

*(D'après Torat Mena'hem Béchala'h 5715 – 1955 et 10 Chevat 5717 -1957)*

EDITÉ PAR :

**BETH LOUBAVITCH PARIS 3ème EST**
Resp. : **Rav Meïr Chlomo Lubecki**
Tél : **06 66 90 73 60 – meirlub@gmail.com**

**BETH LOUBAVITCH CHANTILLY**
Resp. : **Rav Haïm Samama**
Tél : **06 45 48 64 33 – loubavitch60@gmail.com**

# Supplément

# Le Baal Chem Tov met en valeur le mérite d'une femme

**A'haron Chèl Pessa'h 5698**
**Par la grâce de D.ieu**
**24 Tévet 5717,**
**Brooklyn, New York,**

Cette année, la Hilloula du regretté Rabbi Rayats, le 10 Chevat, est le Chabbat Parchat Béchala'h, celui du Cantique de la mer. A cette occasion, nous publions sa causerie relative au Chabbat du Cantique de la mer, qui fut prononcée à A'haron Chel Pessa'h.

Cette causerie est un extrait d'une lettre adressée au Rav Yé'hezkel Feigin, puisse D.ieu venger son sang [1]. Dans son introduction, il écrit :

« Vous savez sûrement qu'on lit la Torah, le Chabbat et les fêtes, puis, qu'après cette lecture, on ajoute celle de la Haftara, dont le contenu est le même que celui de la Paracha et qui est un extrait des prophètes. Le Chabbat Parchat Bechala'h, on lit le Cantique de la mer et, de fait, ce Chabbat est appelé celui du Cantique de la mer, parce qu'on y lit ce Cantique que les enfants d'Israël chantèrent, quand ils traversèrent la mer Rouge. Celle-ci se fendit, quand ils quittèrent l'Egypte et ils prononcèrent donc ce Cantique devant le Saint béni soit-Il. La Haftara qui est alors récitée est le Cantique de la prophétesse Dévora, qu'elle prononça quand les enfants d'Israël emportèrent la victoire, dans la guerre de Sissra.

Chévii Chèl Pessa'h est la date à laquelle les enfants d'Israël traversèrent la mer Rouge, quand ils quittèrent l'Egypte. Alors, on lit encore le Cantique qu'ils prononcèrent en quittant l'Egypte et en traversant la mer, mais la Haftara est alors le Cantique du roi David.

Le Rabbi Chlita [2] raconta ce que son arrière-grand-père, le Tséma'h Tsédek, avait relaté : son grand-père, l'Admour Hazaken demanda, une fois, pourquoi la Haftara de Chévii Chèl Pessa'h est : 'Et, David parla', le Cantique du roi David et celle de la Parchat Béchala'h, le Cantique de Dévora.»

***Editions Otsar Ha 'Hassidim,***

***Notes***

(1) Celle-ci est imprimée dans le recueil « Chema Israël », publié à New York en 5699.

(2) Il s'agit du regretté Rabbi Yossef Its'hak.

* * *

***Par la grâce de D.ieu,***
***A'haron Chèl Pessa'h 5698***

***Extrait d'une causerie***

Mon arrière-grand-père, le Tséma'h Tsédek m'a raconté que son grand-père, l'Admour Hazaken relata, à Chévii Chèl Pessa'h 5561, ce récit, qui fut introduit par l'Admour Hazaken de la manière suivante :

« A l'époque de mon grand-père [1], un certain événement se produisit. Comme on le sait, avant sa révélation, mon grand-père, le Baal Chem Tov errait de ville en ville, d'implantation en implantation, d'un Juif à l'autre, afin de mettre en éveil les enfants d'Israël, de les encourager, matériellement et spirituellement, de s'intéresser à leur situation, d'invoquer la miséricorde divine pour eux et de prier pour eux. A l'époque, on ne savait pas encore qui il était.

Dans l'un des endroits où des Juifs habitaient, un enfant de trois ou quatre ans était orphelin de père, puis, à cinq ans, il perdit également sa mère. Son oncle l'installa chez lui afin de l'éduquer et il le confia à un professeur, pour qu'il lui délivre son enseignement. L'enfant avait des difficultés à étudier et des capacités limitées. Il ne parvenait donc pas à retenir ce qu'on lui enseignait.

Le professeur demanda à ses camarades de ne pas se moquer de lui et de ne pas le faire souffrir. A l'époque, les enfants étaient intègres. En effet, un enfant absorbe en lui la nature de ses parents et des adultes. Auparavant, les parents étaient intègres et les enfants l'étaient donc également. Ceux-là écoutèrent donc leur Maître et ils ne faisaient pas souffrir cet enfant.

Il avait le désir d'apprendre, mais ses capacités étaient limitées et il ne retenait rien. Quand ses amis commencèrent l'étude de la Guemara, il venait de retenir, difficilement, les lettres de l'alphabet et les voyelles. Avec beaucoup d'effort, on lui apprit les bénédictions que l'on récite avant de manger et de boire, mais rien de plus.

* * *

Une certaine période s'écoula et ses proches décidèrent qu'il ne poursuivrait pas ses études auprès du professeur, constatant que cela ne servait à rien. On le confia donc au Talmud Torah de la communauté. Quelques années passèrent et il resta dans ce Talmud Torah jusqu'à l'âge de douze ans. Puis, l'on constata que cela ne servait à rien non plus et la communauté le confia à un forgeron, afin qu'il le forme à son métier.

Le forgeron était un Juif qui craignait D.ieu. Il enseigna correctement le travail à l'enfant et, simultanément, il surveilla son comportement. Celui-ci connaissait les bénédictions des aliments, sans savoir précisément à quoi chacune correspond. C'est donc le forgeron qui le lui enseigna.

Cependant, le désir de l'enfant d'apprendre était grand, y compris pendant le temps de travail. Comme le voulait l'usage, à l'époque, les ouvriers, tout en travaillant, récitaient des Tehilim ou bien répétaient la Michna. Il était donc assis, pendant son travail et il disait les bénédictions, pensant que, de cette façon, il s'acquittait de la Mitsva d'étudier la Torah. Puis, on lui expliqua que, quand on disait une bénédiction sans manger après cela, cette bénédiction était en vain. Dès lors, il commença à répéter les lettres de l'alphabet, pendant son travail, ou bien il disait : *« Kamats, Aleph, A...»*.

Il apprit le travail facilement et avec un grand succès. Il parvint ainsi à l'âge de la Bar Mitsva. Il était convenu qu'il étudie auprès de ce forgeron, pendant quelques années, mais celui-ci, observant que l'enfant avait bien appris son travail, accepta qu'il s'installe de manière indépendante.

Le jeune homme ouvrit donc sa propre forge et il travailla bien, avec un grand succès. Il donnait beaucoup de Tsedaka, mais il se désolait d'être demeuré un ignorant. Il fut ensuite en âge de se marier et il épousa la fille d'un villageois. Son beau-père effectuait différents travaux dans une forêt et il résidait dans un village, à proximité de cette forêt. Le gendre s'installa, lui aussi, dans ce village, où il établit sa forge. Il connut la réussite, devint très riche et il disposait de tout le bien. Mais, il pleurait sans cesse, se désolant de ne pas savoir étudier la Torah.

* * *

Dans le village en lequel il résidait, il y avait plusieurs familles juives, qui avaient réservé un endroit pour la prière en commun. Il y avait, parmi eux, un Cho'het, un professeur et un érudit de la Torah. Le jeune forgeron se rendit chez ce dernier et il lui confia sa douleur, son amertume, sa douleur profonde de ne pas savoir apprendre. L'érudit de la Torah lui conseilla de soutenir discrètement ceux qui se consacrent à son étude, car : « D.ieu demande le cœur ». Il y avait beaucoup de Juifs simples qui soutenaient ceux qui étudient la Torah et ils étaient considérés comme l'étudiant eux-mêmes. Depuis lors, le forgeron accordait plus largement son soutien à ceux qui se consacraient à l'étude.

Il était d'usage, dans ce village, quand il y avait un invité de passage, ce qui arrivait de temps à autre, d'effectuer un tirage au sort pour déterminer qui l'inviterait, car tous voulaient accomplir la Mitsva de l'hospitalité. Une fois, arriva au village un invité malade, dont tout le corps était couvert de lèpre. On fit un tirage au sort, qui désigna le forgeron.

Celui-ci conduisit l'invité chez lui et il lui attribua une chambre. Il le lava et l'enduisit de différents onguents. De la sorte, il améliora considérablement son état de santé. Quelques jours passèrent et l'invité voulut poursuivre son chemin, mais le forgeron le supplia de passer encore quelques jours chez lui.

Une fois, alors qu'ils se trouvaient ensemble, le forgeron demanda à l'invité la cause de sa maladie. L'homme lui répondit qu'il avait appris l'intégralité du Talmud, mais qu'il voulait savoir aussi les écrits des premiers et des derniers Sages. Pour cela, il avait multiplié les jeûnes. Tout en jeûnant, il avait étudié avec une grande ardeur. Il était ainsi devenu particulièrement faible et ce fut l'origine de sa maladie. Peu après, l'invité abandonna la maison du forgeron et il poursuivit son chemin.

Le jeune forgeron, entendant la raison de la maladie de son invité, priait, suppliait le Saint béni soit-Il, acceptait toutes les formes de souffrance physique pourvu que D.ieu, béni soit-Il, fasse de lui un érudit de la Torah. Quelques jours passèrent, mais ses connaissances ne furent pas modifiées. Le forgeron décida de faire ce que le forgeron lui avait raconté. Il se rendait donc dans la forêt, il jeûnait et il s'asseyait parmi les fourmis afin qu'elles le piquent. Il lisait alors des Tehilim, car, avec le temps, il était parvenu à lire couramment. Certes, il ne connaissait pas le sens des mots qu'il prononçait, mais il était assis, lisant des Tehilim, en pleurant et en se plaignant.

* * *

Une fois, alors qu'il était assis dans la forêt et lisait des Tehilim en pleurant, il vit, devant lui, un Juif, tenant un bâton, un sac sur l'épaule. Tout d'abord, il en fut effrayé, puis il se ressaisit et ce Juif lui demanda pourquoi il était assis dans la forêt, pourquoi il pleurait.

Le jeune forgeron expliqua à ce Juif qu'il était un ignorant, que, de ce fait, il pleurait et se lamentait. En effet, il avait reçu un conseil qui devait lui permettre de savoir étudier. Celui-ci lui avait été suggéré par un homme qu'il avait invité chez lui. Il consistait à jeûner. Il s'était donc engagé à le faire, jusqu'à ce que D.ieu, béni soit-Il, lui vienne en aide pour être un érudit de la Torah.

Le Juif entendit le récit du forgeron et il lui dit :

« C'est un bon conseil, mais, si vous le désirez, je peux vous en donner un autre, plus simple, qui vous permettra effectivement d'être un érudit de la Torah ».

Entendant cela, le forgeron le supplia de le lui communiquer.

Le Juif lui dit qu'il devait lui donner tout ce qu'il possédait, ses biens, son argent, son or, sa maison, tout ce qu'il possédait et le suivre, pendant trois ans. Il lui donna l'assurance qu'il serait ensuite un érudit de la Torah. Le forgeron accepta immédiatement, mais le Juif lui dit :

« Ne vous hâtez pas. Vous devez, avant tout, vous concerter avec votre épouse et savoir ce que votre beau-père pense de cette démarche. Puis, dans huit jours, vous reviendrez dans la forêt, là où nous nous trouvons actuellement. Je serai là, moi-même et vous me ferez part de votre décision.»

Le Juif avec le bâton et le sac poursuivit son chemin.

* * *

Le forgeron rentra chez lui et il raconta à son épouse tout ce qui s'était passé. Elle lui répondit :

« Tu te désoles toujours de ne pas savoir étudier la Torah et l'on te fait une telle proposition. Il est donc certain que tu dois l'accepter. Pour ma part, je l'accepte également, mais à une condition. Avant de donner tout ce que nous possédons, que cet homme vienne partager un repas avec nous, afin que nous accomplissions la Mitsva de l'hospitalité, ce que nous ne pourrons plus faire par la suite ».

Après s'être entretenu avec son épouse, il se rendit chez son beau-père et il lui fit part de ce qui s'était passé. Son beau-père lui répondit :

« Effectivement, il est dit [2], de la Torah, que : 'elle est plus précieuse que les perles'. Néanmoins, je pense que, selon la Torah, il est interdit de faire pareille chose. Tu as une femme, des enfants et tu dois subvenir à leurs besoins. Tu ne peux pas donner à quelqu'un tout ce que tu possèdes. Il y a beaucoup de Juifs simples, qui soutiennent ceux qui se consacrent à l'étude de la Torah, mettent en pratique les Mitsvot avec intégrité et ils sont considérés comme s'ils étudiaient eux-mêmes la Torah. Il t'est donc interdit de donner tout ce que tu possèdes et de t'exiler.»

Les propos de son beau-père eurent une influence sur lui. Il en fut troublé, empli de doutes et il ne savait que faire. Pendant huit jours, il réfléchit, s'approfondit sur la question, sans parvenir à déterminer quelle décision il devait prendre. Entre-temps, il jeûnait et pleurait. Le huitième jour, il fit part à son épouse, encore une fois, de sa perplexité, des paroles de son père qui avaient eu une influence sur lui. Elle lui répondit :

« Si tu as des doutes, en ton esprit, cela veut dire que tes plaintes et tes larmes, du fait de ton ignorance, n'étaient pas sincères. Si elles étaient rigoureusement vraies, tu aurais donné ton accord, quand on te propose un moyen de devenir un érudit de la Torah.»

Le forgeron écouta les propos de son épouse et il se rendit ensuite à l'endroit dit, dans la forêt. Il y rencontra, de nouveau, le Juif au bâton, qui lui demanda quelle était sa décision. Il répondit qu'il acceptait tout. Ils s'assirent et discutèrent entre eux et le forgeron poussa alors un profond soupir. Le Juif lui dit alors :

« Pourquoi soupirez-vous ? Peut-être regrettez-vous notre accord. Vous pouvez encore revenir sur votre parole.»

Le forgeron lui dit la vérité, les propos de son épouse, ceux de son beau-père, qui l'avaient rendu perplexe. Le Juif lui dit :

« Votre beau-père a raison. Il est exact qu'il y a beaucoup de Juifs simples, qui soutiennent ceux qui étudient la Torah et qui mettent en pratique les Mitsvot. Or, ils sont ainsi plus élevés que ces érudits eux-mêmes.»

Malgré cela, le forgeron déclara qu'il était prêt à donner tout ce qu'il possédait et à s'exiler pendant trois ans. Néanmoins, il posa comme condition la requête formulée par son épouse et il demanda à ce Juif de venir partager un repas, dans leur maison, afin d'accomplir la Mitsva de l'hospitalité. Le Juif accepta la condition et tous deux se rendirent ensemble dans la maison du forgeron.

* * *

Ils parvinrent dans la maison du forgeron après l'heure de la prière d'Arvit. Ils trouvèrent la table dressée, avec toutes sortes de bons plats, des bougies allumées, comme en un jour de fête. Le Juif demanda quelle fête on célébrait en ce jour et le forgeron lui répondit, qu'il ne le savait pas, qu'il fallait interroger son épouse, à ce propos.

La femme répondit que ce jour était effectivement une fête pour elle et qu'il y avait deux raisons à cela :

A) Elle mettait en pratique la Mitsva de l'hospitalité.

B) Elle constatait que le Saint béni soit-Il voulait leur reprendre tout ce qu'ils possédaient. Or, D.ieu peut déposséder un homme par différents moyens. En l'occurrence, il leur prodiguait, en échange, un grand bienfait, puisqu'Il leur prenait leurs biens, mais leur donnait, à sa place, la Torah.

Tout cela ne justifiait-il pas que l'on célèbre une fête, alors que le Saint béni soit-Il reprenait Son gage d'une manière aussi favorable ?

Ils apportèrent alors un grand sac et ils y placèrent tout ce qu'ils possédaient, les biens, l'argent, l'or, conformément aux conditions qui avaient été fixées. Ils signèrent aussi un acte de don, en vertu duquel ils donnaient à ce Juif tout ce qu'ils possédaient. Ils firent venir les voisins afin qu'ils le signent à titre de témoins. Ils partagèrent ensuite le repas et dormirent en cet endroit.

Le lendemain matin, avant que le Juif et le forgeron prennent la route, le Juif dit à l'épouse du forgeron :

« Bien que, désormais, la maison m'appartienne, je vous permets d'y résider, au titre du voisinage, jusqu'au retour de votre mari, à l'issue de ses trois ans d'exil.»

De plus, il fit en sorte qu'on lui laisse, en tant que cadeau, des sacs de farine et de pommes de terre. Il lui permit aussi de cultiver le jardin qui se trouvait près de la maison, afin d'en consommer les fruits et les légumes. Mais, elle devait le faire en tant que voisine, non pas en tant que propriétaire. Il accorda sa bénédiction à la femme, à ses deux fils et à sa fille. Il prit le sac d'argent et d'or, puis il abandonna la maison avec le forgeron.

La femme travailla le jardin et le champ, qui produisit de nombreux fruits. Elle eut ainsi les moyens d'assurer sa subsistance, avec ses enfants, pendant les trois années d'exil de son mari.

* * *

Ce récit est très long, précisa le Rabbi Rayats, mais il le relata brièvement et il indiqua uniquement :

« A l'issue des années d'exil, le mari revint et ils s'installèrent dans un autre endroit. Là, il connut une grande réussite, devint très riche et il fut un Tsaddik caché.»

* * *

A l'issue des cent-vingt ans de sa vie terrestre, le forgeron reçut une place dans un sanctuaire élevé des érudits de la Torah, dans le Gan Eden. Son épouse reçut aussi une place dans le Gan Eden, dans le sanctuaire des femmes vertueuses. Chaque fois que l'on élevait le mari vers un échelon plus haut du Gan Eden, on faisait venir la femme et l'on proclamait que tout ce qu'il obtenait était par son mérite.

* * *

L'Admour Hazaken conclut en disant :

« Le Juif avec le bâton et le sac était le Baal Chem Tov, avant sa révélation.»

Il ajouta :

« La grandeur de cette femme est l'abnégation dont elle fit preuve pour la Torah et les Mitsvot, dans la joie.»

L'Admour Hazaken dit encore :

« Quand les enfants d'Israël quittèrent l'Egypte, ils traversèrent la mer à pied sec et ils chantèrent le Cantique. Les femmes le firent aussi, mais avec joie. C'est pour cette raison que la Haftara du Chabbat du Cantique de la mer est : 'Et, Dévora chanta', car tout est par le mérite de la femme, tout émane de la terre.»

* * *

**Le Rabbi, le Tséma'h Tsédek conclut :**

**« La Haftara de Chévii Chèl Pessa'h est le Cantique de David. En effet, Chévii et A'haron Chèl Pessa'h sont la révélation du Machia'h, qui est un descendant de David. C'est en l'honneur du Machia'h que l'on dit alors le Cantique de David.»**

***Notes***

(1) Ceci fait allusion au Baal Chem Tov. En effet, l'Admour Hazaken appelait son Maître, le Maguid de Mézéritch : « père » et le Baal Chem Tov, Maître de son Maître : « grand-père ».

(2) Michlé 3, 15.